

Version I 20230131

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DE VOTRE PROJET DE FORMATION INDIVIDUEL PAR LA VOIE D'APPRENTISSAGE (PFIPA)

Objectif : autoévaluer mon parcours de formation (théorique et clinique) en vue d'une poursuite éventuelle de la formation par la voie d'apprentissage en L2 et/ou L3.

Objet :

Vous êtes actuellement en L1 ou L2 et vous souhaitez poursuivre votre formation par la voie d'apprentissage.

Vous aurez à écrire votre PFIPA qui devra être transmis à la direction de l'IFSanté Chartres, pour le **15 mai au plus tard** (tout dossier déposé au-delà de cette date sera refusé).

Le PFIPA est à remettre obligatoirement à la date limite indiquée chaque année par l'institut, pour validation de la demande et préconisations de la part de l'institut pour le CFA et l'employeur maître d'apprentissage, avant signature de contrat d'apprentissage.

Il a pour objet de vous accompagner dans l'élaboration et l'écriture de votre projet de formation.

L'Analyse des points forts et axes d'améliorations, pour une compréhension des difficultés rencontrées pendant un parcours de professionnalisation, contribue à la réussite.

Attestation (partie à compléter sur ce support) :

Date de rédaction :

Nom Prénom de l'étudiant :

Je soussigné(e),étudiant(e) en L1 en L2 atteste avoir été informé(e) des modalités de formation par apprentissage et ne pas être engagé(e) par ailleurs, de quelque façon que ce soit, par un contrat avec un employeur, en dehors du projet d'apprentissage ici présent.

Analyse du parcours de l'étudiant :

- Les UE (à renseigner sur feuille libre) :
 - L'intitulé des UE et des compétences en lien restant à valider (préciser le nombre de sessions réalisées jusqu'ici),
 - L'analyse que vous faites des UE non validées,
 - Les axes d'améliorations que vous pourrez apporter,
 - Les moyens choisis pour les mettre en œuvre (ressources).

Version I 20230131

- Le parcours de stage L1 +/- L2 (*partie à compléter sur ce support*) :

Discipline	Lieu	Semestre
Court séjour		
Long séjour		
Collectivités et lieux de vie		
Santé mentale		

- Les stages :
 - L'intitulé des compétences acquises et celles non acquises restant à acquérir (*à renseigner sur feuille libre*),

Pour mener au mieux votre réflexion, dans le choix de poursuivre votre formation par la voie d'apprentissage, nous vous conseillons de procéder à un bilan de l'évolution de l'acquisition de vos compétences. Ce bilan vous permettra de mettre en évidence vos capacités et vos ressources mobilisées et mobilisables.

Il vous est demandé de rédiger de manière manuscrite, et jointe à ce PFIPA, **une lettre de motivation** argumentant votre choix de la voie par apprentissage (une page maximum).

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et soutenu auprès du CFA et du maître d'apprentissage.

Ce dossier est à adresser par mail à secifsi@ch-chartres.fr